En ces temps de débats – souvent nauséabonds – sur l'école, nous vous proposons de relire l'entretien que Choukri Ben Ayed avait accordé à la revue N'Autre école en 2010

À l'occasion de la sortie du numéro 180 de la revue *Les Actes de la recherche en sciences sociales* intitulé « École ségrégative, école reproductive », nous avons rencontré Choukri Ben Ayed, sociologue et ccordinateur de ce numéro de la revue qui a accepté de répondre à nos questions.

Un numéro récent des *Actes de la recherche en sciences sociales,* que vous avez coordonné s'intitule « Ecole ségrégative, école reproductive ». Quel sens y-a-t-il à coupler la notion de ségrégation avec la notion bourdieusienne de reproduction pour analyser les mutations récentes dans le domaine éducatif ?

Ben Ayed Choukri – L'idée était ici de rapprocher deux composantes de la sociologie de l'éducation. Si les approches dites « bourdieusiennes » étaient marquées par leur aspect essentiellement macrosociologique, celles construites dans la perspective de l'école ségrégative sont davantage des recherches microsociologiques. Or, il n'y a pas de sens à opposer ces deux modes d'analyse qui ne constituent que des focales différentes pour appréhender le même objet : la persistance, voire l'accentuation des inégalités scolaires. À partir de l'entrée ségrégations nous insistons ici sur certaines transformations notables de ces inégalités au cours des dernières décennies. Celles-ci sont de plus en plus contextualisées, corrélées au développement d'un marché scolaire, d'une certaine forme de fragmentation socio-ethnique de l'espace scolaire et d'une accentuation de la concurrence scolaire entre les familles et les établissements scolaires dans un contexte politique marqué par l'encouragement au libre choix de l'école. Ces phénomènes de hiérarchisation de ghettoïsation scolaire constituent la trame de ce numéro et sont appréhendés sont différents angles : stratégies parentales du choix de l'école, rôle des administrations et des établissements scolaires en matière de développement des ségrégations scolaires, modes de socialisation entre groupe de pairs, déconstruction des discours politiques ambiants en faveur de la mixité sociale ou de la méritocratie scolaire et enfin objectivation des effets de la ségrégation sur les inégalités scolaires.

Pouvez-vous nous rappeler le discours classique sur la "démocratisation" scolaire et expliquer en quoi il est aujourd'hui passé au second plan, comme vous l'affirmez dans l'introduction du numéro ?

B. A. C. – Il n'est pas si aisé de localiser en France un « discours classique » en faveur de la démocratisation dans les prises de positions politiques sur l'école. La démocratisation scolaire est en effet rarement une catégorie de discours autonome. Elle est souvent associée à d'autres perspectives comme le développement économique, ou l'élévation du niveau de qualification pour répondre à des nouveaux besoins en matière de main d'œuvre qualifiée. Pour trouver des discours réellement progressistes sur l'école il est nécessaire de s'inscrire dans la longue durée en convoquant une figure emblématique comme celle de Condorcet par exemple. Ses prises de position en faveur du développement d'une instruction du peuple sont par ailleurs à relativiser par celles consacrant l'inégalité des aptitudes et des fonctions sociales entre les hommes. Les discours sur la démocratisation scolaire sont donc diffus, changeants selon les périodes. On peut considérer que le credo de la « réussite de tous » qui est l'un des piliers de la loi d'orientation de 1989 relève de cette catégorie. L'application de ce principe paraît compromis aujourd'hui. Le manque de soutien à l'éducation prioritaire, les nouveaux programmes de l'école primaire ou encore la suppression de la carte scolaire, laissent à penser que l'école de la démocratisation s'estompe au profit de celle de la concurrence creusant ainsi davantage les inégalités.

Cette logique de ghettoïsation semble renforcer davantage encore la difficulté d'agir pour l'égalité au sein du système scolaire. Comment ces évolutions perturbent-elles concrètement cette ambition ? Quel marge de manœuvre reste-t-il, selon vous, pour

l’action pédagogique (ou syndicale) au sein des établissements d’« éducation prioritaire » les plus évités ?

B. A. C. – Les pistes d’action sont nombreuses mais il est vrai le contexte pèse. Néanmoins l’espace de classe demeure un lieu où les enseignants peuvent tenter de développer des pratiques pédagogiques plus démocratiques par une meilleure connaissance des facteurs qui pèsent sur les inégalités d’apprentissages. L’éclairage de la recherche en éducation peut ici être particulièrement utile, de même que le développement de pratiques pédagogiques plus collégiales. D’une façon générale, on peut prôner la création de nouveaux forums, de nouveaux lieux de recherche de convergence entre chercheurs et acteurs. En second lieu on peut encourager la communauté éducative à ne pas prêter le flan à cette frénésie du « tout classement », du « tout évaluation » et l’inciter à revenir sur certains fondamentaux comme la recherche d’une réelle élévation qualitative des conditions de scolarisation dans tous les établissements scolaires. Les enseignants doivent exiger pour cela de l’institution scolaire qu’elle leur donne de réels moyen de garantir cette qualité sans verser dans la solution trop simple et à courte de vue des palmarès. La problématique des palmarès est qu’on les conteste lorsque l’on se situe en queue de classements, moins lorsqu’on est en tête ! Les enseignants doivent contribuer à révéler les biais et les impasses engendrés par ces palmarès par leur connaissance très approfondie du terrain et se garder d’encourager les familles à s’inscrire dans ces stratégies de choix d’école. Pour une bonne part il me semble que les enseignants ont déjà fait cette analyse. Ce ne sont ici du reste que des pistes parmi d’autres qui ont en commun de prôner des modes d’action collectives et concertées et qui tendent d’interpeller les « décideurs » davantage que les enseignants eux-mêmes qui subissent également de plein fouet l’aggravation des ségrégations scolaires et le renoncement progressif aux idéaux démocratiques. ■

Propos recueillis par Fabien Delmotte, CNT SO